

Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'Etat

- Code NSF : 252 Moteurs et mécanique auto
- Code RNCP : 19117
- Code CPF : 244892

LA FORMATION : PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel peut intervenir dans les :

- entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs
- entreprises qui traitent les véhicules toutes marques
- services de maintenance des entreprises de transport
- services de maintenance de flottes de véhicules

Dans toutes ses activités, le titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules doit :

- s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise
- s'impliquer dans le système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » en respectant les règles de préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise

Le futur technicien acquiert des connaissances en mécanique, hydraulique, électricité, pneumatique et électronique nécessaires pour effectuer la maintenance et les réparations en conformité avec les cahiers des charges fournis par les constructeurs.

PRE REQUIS

Habilité manuelle, rigueur et précision.
Sens de la communication.
Être organisé, autonome.
Bonne condition physique.

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus
- Sortir de seconde ou être titulaire d'un CAP
- Salariés déjà en poste en entreprise et demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle continue
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Dossier de préinscription en ligne
- Entretien individuel / Tests de positionnement

COÛT PAR PARTICIPANT

La formation est gratuite pour l'apprenti et/ ou son représentant légal : aucune somme ne peut être demandée. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret). Les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti et/ ou son représentant légal.

Coût de la formation pour les stagiaires de la formation professionnelle continue sur devis.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1365 heures de formation réparties sur 19 semaines en 1ère et 20 semaines en Terminale en centre de formation

33 semaines en 1ère et 32 semaines en Terminale en entreprise

35 heures par semaine

La durée de la formation peut être réduite à 1 an en fonction des profils des candidats et dans le cadre de la formation professionnelle continue.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel :

U1 : Épreuve math et sciences physiques

U2 : Analyse préparatoire à une intervention

U3 : Épreuve prenant en compte la formation en entreprise

- 3.1 : Réalisation d'interventions sur véhicule

- 3.2 : Communication technique : Diagnostic sur système mécanique

- 3.3 : Diagnostic d'un système piloté

- 3.4 : Économie - gestion

- 3.5 : Prévention - Santé - Environnement - SST

Enseignement général :

U4 : Épreuve de langue vivante

U5 : Épreuve de français, histoire - géographie et éducation civique

U6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques

U7 : Épreuve d'EPS

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BTS MV,

- CQP TEAVA, CQP MRVAH

Mécanicien-réparateur sur véhicules particuliers

Formation de niveau IV, débouchant après expérience professionnelle sur des postes à responsabilités :

- Technicien d'atelier
- Technicien diagnostics
- Chef d'équipe, d'atelier
- Réceptionnaire
- Responsable de la maintenance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie de l'alternance est une pédagogie de l'intérêt et du concret.

La formation est centrée sur les motivations et l'engagement du jeune.

Atelier charpente, salles de classe, salle informatique.

La formation sera animée par des formateurs, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les apprentis seront évalués en CCF (Contrôle Continu en cours de Formation) et en épreuves ponctuelles.

Les stagiaires de la formation professionnelle continue seront présentés aux épreuves ponctuelles terminales.



Pour plus de détails, consulter notre site
<https://www.mfr-margencel.fr>

CFA-MFR LES 5 CHEMINS

Formations par Apprentissage dans les métiers du Bois, de la Maintenance Automobile et du Cuir

2, Chemin des Etrepets • 74200 Margencel • 04 50 72 63 44 • mfr.margencel@mfr.asso.fr • www.mfr-margencel.fr